



Dossier de avril mai 2007
Edité par Observatoire Boivigny
1 rue des Carmes 75005 Paris
Tel : 01 72 60 98 38
www.boivigny.com

7 € le numéro

DOSSIER

Quelle carte universitaire pour la France ?

Sommaire du dossier

Géographie des universités : une copie à revoir p.2

Le legs de la démocratisation de l'enseignement supérieur : 85 universités p.3

La déconcentration de l'offre universitaire n'empêche pas l'exode des étudiants de certaines régions p.5

La CPU craint que la recomposition du paysage universitaire ne mène à un système à deux vitesses p.6

Les universités d'élite en Europe p.8

Les actualités de l'enseignement supérieur et les analyses de la rédaction de l'Observatoire Boivigny sont sur notre site internet :

www.boivigny.com

Retrouvez les archives de la lettre de l'Observatoire depuis 2003 et inscrivez-vous à notre newsletter gratuite

Pour toute question ou commentaire, n'hésitez pas à vous adresser à nous : info@boivigny.com

« Aix-Marseille Université », « Université de Lyon », « Université de Bordeaux », « Université de Toulouse », « Université Européenne de Bretagne », « Nancy Université », « Universud Paris », « Université ParisEst » et « ParisTech » : neuf premiers pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) viennent d'être labellisés par des décrets du gouvernement. Précisément, ces décrets en date du 22 mars ont créé les établissements de coopération scientifique qui leur servent de support.

Les PRES préfigurent une nouvelle organisation du paysage français des universités et de la recherche, dans un contexte de compétition internationale et de besoin de mutualiser les moyens (Lire : Géographie des universités : une copie à revoir). Leurs conséquences se feront rapidement sentir sur la multitude d'établissements de toute taille et toute spécialité répartis sur le territoire, héritage d'un quart de siècle qui a vu la massification de l'enseignement supérieur (Lire : Le legs de la démocratisation de l'enseignement supérieur : 85 universités). Cette organisation, qui ne produit plus toujours les effets escomptés (Lire : La déconcentration de l'offre universitaire n'empêche pas l'exode des étudiants de certaines régions), a montré ses limites. La Conférence des présidents d'université (CPU) refuse cependant que la nouvelle politique étatique visant l'excellence conduise à un « système à deux vitesses » qui laisserait de côté des universités de second rang. Jacques Fontanille, président de la commission recherche de la CPU, s'en est expliqué auprès de l'Observatoire Boivigny (Lire : La CPU craint que la recomposition du paysage universitaire ne mène à un système à deux vitesses). Chaque pays européen réagit à sa manière à l'intensification de la concurrence : en Grande-Bretagne et en Allemagne, les gouvernements favorisent des universités d'élite (Lire : Les universités d'élite en Europe).